



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 29 avril 2008 — N° 76

Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet

QUÉBEC

La séance est ouverte à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Jérôme-Forget, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de l'Association des courtiers et agents immobiliers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2007.

(Dépôt n° 924-20080429)

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'entente sur la prestation des services policiers entre le Conseil de bande des Montagnais de Pakua Shipi, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, et le gouvernement du Québec.

(Dépôt n° 925-20080429)

M. le président dépose :

Un nouveau tableau illustrant la répartition des affaires inscrites par les députés de l'opposition (motions du mercredi) par cycle sur le calendrier;

(Dépôt n° 926-20080429)

29 avril 2008

Un nouveau tableau illustrant la répartition des interpellations par cycle sur le calendrier;

(Dépôt n° 927-20080429)

La décision 1422 du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 24 avril 2008, concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les sommes accordées aux présidents des caucus des partis gouvernemental et de l'opposition officielle.

(Dépôt n° 928-20080429)

Dépôts de rapports de commissions

M. Lévesque (Lévis), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 29 avril 2008, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 40, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires et la Loi modifiant la Loi sur les cours municipales, la Loi sur les tribunaux judiciaires et d'autres dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 929-20080429)

M. le président dépose les rapports des commissions permanentes qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2008-2009 :

Le rapport de la Commission des institutions;

(Dépôt n° 930-20080429)

Le rapport de la Commission des finances publiques;

(Dépôt n° 931-20080429)

Le rapport de la Commission des affaires sociales;

(Dépôt n° 932-20080429)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail;

(Dépôt n° 933-20080429)

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation;

(Dépôt n° 934-20080429)

29 avril 2008

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire;
(Dépôt n° 935-20080429)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement;
(Dépôt n° 936-20080429)

Le rapport de la Commission de l'éducation;
(Dépôt n° 937-20080429)

Le rapport de la Commission de la culture.
(Dépôt n° 938-20080429)

Dépôts de pétitions

M. Cousineau (Bertrand) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 19 citoyens et citoyennes de la circonscription de Bertrand, concernant l'accès aux services de réadaptation des personnes présentant une déficience intellectuelle et aux services de soutien à leur famille, à Montréal.

(Dépôt n° 939-20080429)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Bédard, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec souligne le dévouement et le travail exceptionnel de Mme Linda Maltais, employée du centre de documentation du Parti québécois au cours des 15 dernières années, décédée des suites d'un cancer la semaine dernière, et qu'elle offre à sa famille, et plus particulièrement à son fils unique Alain, ses plus sincères sympathies.

29 avril 2008

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Benjamin (Berthier) et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la danse.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84 et 185 du Règlement, M. Benjamin (Berthier), Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, et M. Curzi (Borduas) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale félicite tous les artistes et artisans de la télévision québécoise qui étaient en nomination ou qui ont été récompensés lors de la cérémonie de Prix Artis, le 27 avril dernier.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Therrien (Terrebonne), M. Whissell, ministre du Travail, et M. Dufour (René-Lévesque) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de la commémoration des travailleurs morts et blessés au travail, et qu'elle rappelle l'importance de la sécurité sur les lieux de travail.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

29 avril 2008

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Caire (La Peltrie) et M. Drainville (Marie-Victorin) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée des préposés aux bénéficiaires, qui avait lieu le 28 avril, et qu'elle réitère l'apport des préposés aux bénéficiaires dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'administration publique, afin de compléter les auditions publiques dans le cadre du mandat adopté par l'Assemblée nationale le 9 avril 2008 concernant le congédiement de M. Bruno Fortier.

M. Chagnon, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission des affaires sociales se réunira en séance de travail afin d'organiser ses travaux et de statuer sur les mandats à venir;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur une proposition d'effectuer un mandat de surveillance à l'égard de la Société de l'assurance automobile du Québec;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin d'assister à une démonstration du Commissaire au lobbyisme, concernant le fonctionnement du Registre des lobbyistes; et d'entendre le Commissaire dans le cadre de l'examen de ses rapports d'activité 2002 à 2007.

29 avril 2008

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 61, Loi modifiant la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage.

Après débat, le rapport est adopté.

Adoption du principe

M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 72, Loi sur la protection sanitaire des cultures, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 72 est adopté.

M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 72 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation.

La motion est adoptée.

À 16 h 01, à la demande de M. Pelletier, leader adjoint du gouvernement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 17 heures.

29 avril 2008

Les travaux reprennent à 17 h 03.

Débats de fin de séance

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Benjamin (Berthier) à Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, concernant l'avenir de TQS;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Lemay (Sainte-Marie-Saint-Jacques) à Mme James, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, concernant la francisation des immigrants;
- le troisième, sur une question adressée par M. Légaré (Vanier) à M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant l'organisation des services carcéraux au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose l'ajournement des travaux au mercredi 30 avril 2008, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 41, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mercredi 30 avril 2008, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET